

L'équipe municipale et le personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. La traditionnelle cérémonie des vœux a malheureusement dû être annulée. Que 2022 puisse nous permettre de sortir de cette crise sanitaire et de retrouver une véritable vie collective.



RETIERS, PETITE VILLE DE DEMAIN

Le commerce a été marqué par la crise sanitaire et le redémarrage de certaines activités reste compliqué, notamment pour les bars et la restauration. À Retiers, nous pouvons nous réjouir de la réouverture des cellules commerciales autour de la place de l'église, ces dernières semaines.

Les animations de fin d'année ont montré la vitalité de notre commune et l'attachement des habitants au **commerce local**.

Depuis quelques semaines, la commune de Retiers est reconnue par l'État « **Petites Villes de demain** », programme visant à dynamiser les centres-villes en milieu rural, à travers l'amélioration de l'habitat, le soutien aux commerces et services, la valorisation du patrimoine, l'implication des habitants dans les projets menés par le territoire.

Cette **labellisation** va venir conforter les financements déjà obtenus par la ville de Retiers, notamment dans le cadre du plan de relance, pour le projet de nouveau quartier Auguste Pavie.

Ce projet de **renouvellement urbain** va commencer à se concrétiser en 2022 : les premiers accès seront créés et les terrains viabilisés ; la commercialisation des lots individuels et les offres en collectif seront lancées en fin d'année.

La démarche d'acquisition foncière avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne se poursuit en parallèle. Ce sont plus de **80 logements** qui seront construits en plein centre-ville à partir de 2023, dont environ 25% de logements sociaux, et une offre nouvelle de logements pour les seniors.

POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est dans une démarche d'éco-quartier que ce projet va voir le jour, avec une approche



environnementale de l'urbanisme, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en optimisant la gestion de l'eau.



À proximité de ce nouveau quartier, les premiers aménagements du **parc écologique** du ruisseau de Sainte-Croix vont permettre de valoriser les zones humides et la biodiversité des milieux aquatiques, et d'améliorer la gestion des eaux pluviales de la ville. La démarche environnementale de la commune se traduit également par la gestion de l'**assainissement collectif** avec des investissements conséquents depuis plusieurs années : la rénovation des réseaux d'eaux usées se poursuit avec le diagnostic des réseaux rue Foch et du Crest, le réseau eaux usées traversant les services techniques en partie sud va être modifié et le poste de relèvement rue Le Braz sera également réhabilité.

De nouveaux équipements vont être installés sur la station d'épuration afin d'améliorer son fonctionnement et répondre aux besoins d'une population croissante.

La demande en logement est forte aujourd'hui à Retiers, dans un contexte de tensions sur les prix du foncier, du bâti et des coûts de la construction. La commune souhaite **maîtriser le prix du foncier** pour favoriser l'accès à la propriété. Mi-2022, un permis d'aménager sera déposé pour créer un **lotissement communal** dans le prolongement du lotissement du Sabot Doré, dans une démarche d'éco-quartier et un cadre bocager.

En matière d'aménagement urbain, l'année 2022 va voir la **réfection de la voirie rue Lancelot**, avec l'effacement des réseaux électriques et télécoms, suite aux travaux ces deux dernières années sur les réseaux d'eaux usées, eaux pluviales et eau potable. Les travaux du cimetière paysager du « Bas du Tertre » se terminent en ce début d'année par les plantations. Un chemin piétonnier et cyclable restera à finaliser lorsque le Département aura renaturé le cours d'eau qui sillonne la zone humide en contrebas.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : VIVRE, ENSEMBLE

La circulation route de Drouges va reprendre son cours après la réalisation de l'ouvrage pont pour la **déviaton est** portée par le Département. La commune va profiter de la fermeture actuelle pour rénover le pont communal près de l'étang du pré Pirot.

En 2021, des travaux importants ont été réalisés entre la place Saint-Exupéry et la rue



Guynemer, de façon à sécuriser et fluidifier la **sortie des cars scolaires**, tout en confortant le stationnement aux abords des équipements sportifs.

En 2022, une **réflexion globale** va être engagée sur la circulation et la sécurité des déplacements, visant à donner plus de place aux piétons et aux cyclistes dans la ville, et à programmer les futurs aménagements urbains. De plus, la Communauté de communes devrait réaliser la **piste cyclable entre Retiers et le Theil-de-Bretagne**.

Le Département devrait lancer les travaux du **nouveau centre d'incendie et de secours**, mutualisé avec un nouveau centre technique des routes, avant la fin 2022. La commune participe à son financement. Au delà des conditions de travail des pompiers volontaires, l'objectif est également de sécuriser la sortie des pompiers, car la caserne est enclavée dans le centre-ville.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Avec l'envolée du coût de l'énergie, la politique engagée par la Commune et la Communauté de communes se trouve confortée : le coût de la **chaleur bois** de nos équipements collectifs va rester plus stable, l'installation d'éclairage public **leds** réduit les consommations... La rénovation énergétique des bâtiments communaux est une priorité pour **réduire la facture énergétique et l'empreinte carbone** : en 2021, des travaux ont été engagés sur les logements de la gendarmerie. En 2022, une étude va être réalisée sur la **rénovation énergétique globale** de l'école René-Guy Cadou, afin de préparer des travaux conséquents en 2023.

MOBILISATION CITOYENNE

Par des actions concrètes, notre territoire est engagé en faveur de la **transition écologique**. Le défi climatique nécessite la mobilisation de tous les acteurs, collectivités, entreprises et particuliers, pour engager un mouvement de fond et faire évoluer nos comportements, nos modes de vie et de consommation. Les initiatives citoyennes se développent et elles contribuent à dynamiser la vie locale et les liens entre les habitants. La commune de Retiers accompagne le tissu associatif et soutient les **projets d'intérêt collectif**. Que 2022 puisse nous permettre de vivre des événements collectifs festifs à l'image de la Fête des lumières en décembre dernier. D'autres temps forts sont attendus en 2022, notamment le Festival DésARTiculé à Retiers le 9 juillet, et bien d'autres animations organisées avec les associations tout au long de l'année. Merci à l'ensemble des bénévoles qui contribuent à la vitalité de Retiers !

Bonne et heureuse année 2022 !

Thierry RESTIF, maire de Retiers,
vice-président de Roche aux Fées Communauté
chargé de la transition énergétique

